

**PROCES VERBAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 5 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf et le cinq mars, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur KAARSBERG Georges, Maire.

PRESENTS : MM : KAARSBERG Georges, KAARSBERG Thierry, MENESTREL Stéphane, DETROYE Jean-Claude, BIZOT Jean-Yves, SAUVAGEOT Flavien, FOURCADE Jacques, SAUVAGEOT Yves, BOUVIER Hélène.

ABSENTS : MM. PIERDON Michel, DEFRAIN Josiane (a donné procuration à M. FOURCADE Jacques).

M. BIZOT Jean-Yves a été élu secrétaire, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : 01/03/2019

Date d'affichage : 11/03/2019

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté

Réunion de Conseil n° 01-2019

N° 01-2019

SDANC : adhésion

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte l'adhésion au SDANC, de la commune de « Les Rouges Eaux » et de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Voté à l'unanimité

N° 02-2019

Subvention versées 2019

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de verser les subventions suivantes en 2019 :

- Ad3P : 100€
- ADMR Lamarche : 100€
- Sapeurs-pompiers Ainvelle Senaide : 230€
- Souvenir Français : 60€
- Au petit bonheur des résidents de Lamarche : 50€
- Organisateur de 14 juillet : 230€
- Fanfare de Monthureux : 50€
- Provision : 80€

Les crédits seront prévus au BP 2019 de la Commune à l'article 6574.

Voté à l'unanimité

03-2019

Mairie : Changement porte d'entrée

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de changer la porte d'entrée de la Mairie devenue trop vétuste et propose différents devis.

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte de changer la porte d'entrée pour une porte en aluminium et retient le devis de l'entreprise VS MENUISERIE du Val de Meuse (Haute-Marne), pour un montant de 3 880.05€ ht.

Voté à l'unanimité

N° 04-2019**Devis : débardage 2019-2020**

Le Conseil Municipal, après délibération, retient le devis de l'entreprise LAPORTE, pour réaliser les travaux de débardage pour la saison 2019-2020, comme suit :

- Grume feuillus (P 21 et 23) et chablis : 9.40€ ht / m³
- Câblage bois de lisière : 84.00€ ht / heure

Voté à l'unanimité

N° 05-2019**Devis : abattage-façonnage 2019-2020**

Le Conseil Municipal, après délibération, retient le devis de l'entreprise WAECHTER Jean-Paul, pour réaliser les travaux d'abattage et de façonnage pour la saison 2019-2020, comme suit :

- Bois d'œuvre feuillus : 9€ ht / m³
- Bois d'œuvre résineux : 14€ ht / m³
- Découpe de qualité : 2€ ht / pièce
- Heure de travail : 40€/heure

Voté à l'unanimité

N° 06-2019**REFECTION VOIES COMMUNALES**

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte le devis n° RF/AB/JS/DS 295-2018, de l'entreprise TRB TRAPID BIGONI de Saint-Nabord (88), pour la réfection des voies communales n° 18 et rue des Juifs, de 8 012.50€ ht

Voté à l'unanimité

N° 07-2019**DETR : demande subvention 2019**

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise Le Maire à demander, pour le changement de la porte d'entrée de la mairie, une subvention de 1 552€, à l'Etat au titre de la DETR 2019, ce qui représente 40% d'un montant des travaux, estimé à 3 880€ ht et autorise M. Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Voté à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme,

Le Maire,
M. KAARSBERG Georges